

Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne
de la Région d'Île-de-France – 1 rue Lucienne Gérain - 93698 Pantin Cedex

Extrait du registre des arrêtés du Président

N° 2022-176

OBJET : Liste d'aptitude dressée au titre de la promotion interne au choix pour l'accès au premier grade du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique et notamment son livre IV et ses articles L. 523-1 et L. 523-5,

Vu l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19, dans ses dispositions issues de l'ordonnance n° 2021-139 du 10 février 2021 prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19, et notamment son article 8,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux, article 7 et 22-1,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale, articles 4-2° et 9,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 4, 22 et 31,

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires et notamment ses articles 14 à 17,

Vu les lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne arrêtées par le président du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne le 15 décembre 2020 révisées partiellement le 20 janvier 2022, conformément à l'article 33-5 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 susvisée,

Considérant le fait que les deux-cent-trente-sept (237) décisions de nomination dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux, jointes au présent arrêté, permettent, conformément aux dispositions du décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 susvisé, à soixante-dix-neuf (79) emplois d'être pourvus au titre de la promotion interne et répartis respectivement pour l'accès au grade de technicien territorial au titre de la promotion interne au choix (59), et pour l'accès au grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe au titre de la promotion interne après examen professionnel (20),

Considérant que le président du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne, au regard des soixante-dix-neuf (79) emplois pouvant être ouverts, a considéré que cinquante-neuf (59) d'entre eux peuvent être attribués pour l'accès au grade de technicien territorial relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Considérant l'examen effectué le 28 juin 2022 par le président du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne, assisté du collège composé des représentants des employeurs des collectivités affiliées, des dossiers des fonctionnaires proposés par les autorités territoriales des collectivités territoriales et des établissements publics qui lui sont affiliés,

ARRETE

Article 1er : La liste d'aptitude dressée au titre de la promotion interne au choix pour l'accès au premier grade du cadre d'emplois des techniciens territoriaux est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis,
- Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents des collectivités et établissements publics affiliés au centre interdépartemental de gestion.

Publié par affichage le **29 JUIN 2022**
jusqu'au **29 AOÛT 2022**
au n° 1 rue Lucienne Gérain - 93698 Pantin
Fait à Pantin, le **29 JUIN 2022**

Pour le Président
et par délégation,

Le Directeur Général

Xavier BASTARD



Fait à Pantin, le 28 juin 2022

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,

Le Directeur Général,

Xavier BASTARD



Annexe à l'arrêté n° 2022-176 du 28 juin 2022 portant liste d'aptitude dressée au titre de la promotion interne au choix pour l'accès au grade de technicien territorial.

Nom – Prénom	Collectivité ou Etablissement public
AGAT Max	SIAAP
ARAUZO François	FONTENAY-SOUS-BOIS
ARDIN Jean-Baptiste	SIAAP
AUZANNEAU Gilles	DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
BEZZINE Sofiane	SIAAP
BOUDJELTA Joël	EPT GRAND-ORLY SEINE BIEVRE
BRIDE Frédéric	MEUDON
CAILLEAU François	LEVALLOIS-PERRET
CHAOUCH Ezzedine	LA COURNEUVE
CHAPLAIN Jean-Claude	SUCY-EN-BRIE
CHASTIN Philippe	NEUILLY-SUR-SEINE
CONVERT Marc	EPT PLAINE COMMUNE
DADIER Giovanni	SEVRAN
DANG-TIEP Sidney	ARCUEIL
DEBON Cyrille	SIAAP
DECRETON Richard	NANTERRE
DEJOIE Ludovic	COURBEVOIE
DELAHAYS Eric	CHAMPIGNY-SUR-MARNE
DEMBELE Samba	NOISY-LE-GRAND
DEVILLERS Sylvain	SIAAP
DOBEL Patrick	DRANCY
ESSERTEL Julien	SIAAP
FEVAL Luc	NOISY-LE-SEC
FOURNIER Christophe	EPT GRAND PARIS SEINE OUEST
GAFFET Jean-François	EPT GRAND-ORLY SEINE BIEVRE
GIGOT Jean-Luc	DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE
GIRARD Philippe	LE PRE-SAINT-GERVAIS
GUENANT Yannick	GENNEVILLIERS
IRLANDE Thierry	LE PERREUX-SUR-MARNE
JEZEQUEL Denis	DEPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS
JOLLY Guillaume	IVRY-SUR-SEINE
LACOM Eric	DEPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS
LAFARE Josiane	SYREC
LAVAUD Julien	SIAAP
LECUREUR Francis	VITRY-SUR-SEINE
LUDWIG Maxime	SIAAP
MANGIN Benoit	PUTEAUX
MARIAGE Fabrice	TREMBLAY-EN-FRANCE
MASSON Christian	SIAAP
MASSON David	ROSNY-SOUS-BOIS
MENARD Stéphane	NEUILLY-SUR-SEINE
MONTURELLI Pascal	OPH MONTREUILLOIS
MONVOISIN José	EPTB SEINE GRANDS LACS
MOREE Sébastien	SIAAP
NEUSCHWANDER Guillaume	BOIS-COLOMBES

Nom – Prénom	Collectivité ou Etablissement public
PAGE Jean-Marc	DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE
PONSONNET Aurélie	EPT GRAND-ORLY SEINE BIEVRE
PULVERIC Jean-Pierre	DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
RAVAILHE Véronique	CHAMPIGNY-SUR-MARNE
REMOUE Maurice	SIAAP
ROUSSEAUX Lucien	DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
SAUVINEAU Eric	NANTERRE
TAALIBI Abdeljabar	MONTREUIL
TELHAOUI Mustapha	NANTERRE
TERRIOU Flavien	ORLY
TOMASZEWSKI Jacques	SIAAP
TOURNIER Aurélien	SIAAP
VENDITTI Noël	MAISONS-ALFORT
VIVAT René	DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

La présente liste est arrêtée à cinquante-neuf fonctionnaires (59).

Fait à Pantin, le 28 juin 2022



Pour extrait conforme
Pour le Président
et par délégation,

Le Directeur Général

Xavier BASTARD